

INSTALLER VOTRE ACTIVITE DANS LE PAYS DE LA REGION MULHOUSIENNE LES CONTACTS UTILES

Vous souhaitez implanter votre activité dans le Pays de la Région Mulhousienne, et êtes à la recherche d'un local, d'un fonds, d'un terrain, ou d'une solution d'hébergement? Ce document vous permettra de trouver les interlocuteurs qui pourront vous aider dans vos démarches !

PARTIE 1	LE POINT DE DEPART : AFFINEZ VOTRE RECHERCHE !	P°2
PARTIE 2	LES OFFRES DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE : A QUI S'ADRESSER?	P°3
	Vous cherchez un local à louer ou à acheter ?	
	Vous souhaitez domicilier votre activité dans le Pays de la Région Mulhousienne ?	
	Vous recherchez un local et un soutien au développement de votre activité ?	
	Vous souhaitez être hébergé pour tester votre activité ou la développer ?	
PARTIE 3	LES ORGANISMES D'ACCOMPAGNEMENT POUR FACILITER VOTRE IMPLANTATION DANS LE PAYS DE LA REGION MULHOUSIENNE	P°9
PARTIE 4	QUELQUES DEFINITIONS POUR Y VOIR PLUS CLAIR	P°11

Si vous souhaitez apporter une correction aux informations présentes dans ce document, ou en actualiser les données, merci de contacter la Maison de l'Emploi et de la Formation : contact@mef-mulhouse.fr

PARTIE 1 AFFINEZ VOTRE RECHERCHE !

Avant de commencer vos recherches, il est important d'identifier clairement et précisément votre demande. Souhaitez-vous louer ou acheter un local ? Trouver une solution d'hébergement et d'accompagnement provisoire? Le questionnaire ci-dessous vous permettra de préparer vos démarches et de faciliter vos futurs entretiens avec les acteurs de l'immobilier d'entreprise sur le territoire.

IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom et Prénom :
 Nom de l'entreprise :
 Adresse :
 Téléphone :
 Courriel :

VOTRE ACTIVITE

Votre activité :

VOTRE RECHERCHE

Vous recherchez :

- un local à louer : loyer maximum souhaité : €
 un local à acheter : prix maximum souhaité : €
 une solution de domiciliation de votre activité dans le Pays de la Région Mulhousienne
 une solution d'hébergement temporaire pour votre activité

Type de bien recherché :

- | | | |
|---|----------------|-------------------------------|
| <input type="radio"/> Un local de bureaux : | m ² | } TOTAL :m ² |
| <input type="radio"/> Un local commercial : | m ² | |
| <input type="radio"/> Un local industriel : | m ² | |
| <input type="radio"/> Un local de stockage : | m ² | |
| <input type="radio"/> Un terrain en zone d'activité | m ² | |
| <input type="radio"/> Un fonds de commerce : prix maximum souhaité: | € | |

Localisation géographique souhaitée :

- Mulhouse.
 Si besoin, précisez le(s) quartier(s) souhaité(s) :
- Pays de la Région Mulhousienne
 Département du Haut Rhin

Equipements nécessaires à votre activité :

- | | | |
|--|-------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> accès poids lourds | <input type="radio"/> cave | <input type="radio"/> chauffage |
| <input type="radio"/> quai | <input type="radio"/> réserve | <input type="radio"/> sanitaires |
| <input type="radio"/> pont roulant | <input type="radio"/> logement | <input type="radio"/> parking VL / PL |
| <input type="radio"/> raccordement ferroviaire | <input type="radio"/> ascenseur | (nombre d'emplacements:) |
| <input type="radio"/> garage | <input type="radio"/> climatisation | |

Etage souhaité (rdch, etc.) :
 Hauteur sous plafond souhaitée :m
 Besoins en énergie :v
 Besoins en accès (nombre d'accès, hauteur des portes, etc.) :

PARTIE 2 LES OFFRES DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE : A QUI S'ADRESSER ?

En fonction des critères de recherche que vous avez définis, plusieurs organismes pourront vous aider à trouver la meilleure solution d'implantation pour votre projet sur le territoire du Pays de la Région Mulhousienne.

Dans la liste ci-dessous, vous trouverez les coordonnées de ces différentes structures, et une courte présentation des services qu'elles pourront vous proposer.

Vous cherchez un local à louer ou à acheter ?

<p>CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI SAM)</p>	<p>CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SUD ALSACE MULHOUSE 8 rue du 17 Novembre - BP 1088 – 68 051 MULHOUSE Cedex www.mulhouse.cci.fr → Accompagnement de projets → Immobilier d'entreprises Tél. 03 89 66 71 08</p> <p>La Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse propose une bourse de locaux, terrains et fonds à louer ou à vendre sur les arrondissements de Mulhouse, d'Altkirch et de Thann, librement consultables sur le site internet de la CCI.</p>
<p>MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (M2A)</p>	<p>MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (M2A) 2, rue Pierre et Marie Curie – BP 90019 – 68 948 Mulhouse Cedex 9 www.agglo-mulhouse.fr → Entreprendre dans l'Agglomération Tél. 03 89 33 79 93</p> <p>M2A fournit des informations nécessaires aux entreprises souhaitant s'installer sur son territoire, notamment concernant les hôtels d'entreprises.</p>
<p>SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA REGION MULHOUSIENNE (SERM)</p>	<p>SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA REGION MULHOUSIENNE (SERM) 5 rue Lefebvre - B.P. 91157 – 68 053 Mulhouse Cedex 1 www.serm68.fr → Nos offres Tél. 03 89 43 87 67</p> <p>Parmi ses activités, la Société d'Equipement de la Région Mulhousienne (SERM) gère un parc de locaux vacants, dont certains sont visibles sur son site internet.</p>
<p>MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DE LA REGION MULHOUSIENNE (MEF)</p>	<p>MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DE LA REGION MULHOUSIENNE 1, rue de Bretagne – 68100 Mulhouse www.mef-mulhouse.fr → Locaux professionnels vacants Tél. 03 89 54 40 01</p> <p>La MEF a mis en ligne sur son site internet un répertoire de locaux professionnels vacants situés dans les quartiers « politique de la ville » de Mulhouse.</p>

LES AGENCES IMMOBILIERES

AGENCES IMMOBILIERES

Les agences immobilières peuvent également vous renseigner sur les offres immobilières en portefeuille, d'après vos critères de recherche.

BATIGERE

13, rue du Raisin – 68 100 Mulhouse
Tél : 03 89 36 06 35
www.batigere.fr

Batigère gère un parc de locaux commerciaux. Les annonces sont visibles sur le site de la CCI.

DOMIAL

23, Avenue Clémenceau – 68 100 Mulhouse
Tél : 03 89 56 68 00
www.domial.fr

Domial gère un parc de locaux commerciaux. Les annonces sont visibles sur le site de la CCI.

MULHOUSE HABITAT

20, boulevard de la Marseillaise - 68 100 Mulhouse
Tél : 03 89 45 95 80

Mulhouse Habitat gère un parc de locaux commerciaux. Les annonces sont visibles sur le site de la CCI. Pour faire une demande, il est nécessaire de fournir un dossier de présentation du projet, comprenant notamment un budget prévisionnel.

La SOMCO

20, Porte du Miroir - 68100 Mulhouse
Tél : 03 89 46 20 20

La SOMCO dispose de quelques locaux commerciaux. Les porteurs de projet doivent faire une demande écrite, comprenant une courte description de leur projet et de leurs besoins (caractéristiques du local souhaité). Lorsqu'un local se libère, les porteurs de projet ayant déposé une demande sont contactés par la SOMCO et doivent fournir un dossier complet de présentation de leur projet.

ALSABAIL

68 rue Jean Monnet - BP 61013 – 68 050 Mulhouse Cedex 1
www.alsabail.fr
Tél. : 03 89 45 69 45

Alsabail est un établissement financier soutenant les entreprises qui s'installent et se développent en Alsace, en intervenant dans le financement d'immobilier d'entreprise (achat, rénovation, construction, extensions, etc.). Alsabail propose aux entreprises des solutions de crédit-bail immobilier, mais aussi des contrats de location simple ou de location longue durée sur des biens visibles sur leur site internet.

LES BAILLEURS SOCIAUX

Même si ce n'est pas leur cœur de métier, certains bailleurs sociaux ont parfois dans leur parc immobilier des locaux commerciaux, qu'ils peuvent louer à des prix attractifs.

ALSABAIL

LES HOTELS D'ENTREPRISES

Un hôtel d'entreprises traduit avant tout un concept immobilier. Il offre une solution locative flexible et temporaire qui permet à l'entreprise de disposer de locaux à des prix de location attractifs.

L'EPICERIE

Localisation : Parc de la Mer Rouge
20 rue Salomon Grumbach - 68 200 Mulhouse

Propriétaire : Société AFFINE

Gestionnaire : SERM – **Contact :** Guy BACH , Tél : 03 89 43 99 35

Surface totale : 5 275m² de bureaux

Vocation : secteur tertiaire et technologique

Entreprises installées :

Tekelec, Lascom SA, SWI SA, Fédération du Crédit Mutuel, Starway SARL, CK FERM, Ataven SARL, Sadekor SARL

LA FABRIQUE

Localisation : Parc de la Mer Rouge

130, rue de la Mer Rouge – 68 200 Mulhouse

Propriétaire : M2A

Gestionnaire : SERM – **Contact :** Guy BACH , Tél : 03 89 43 99 35

Surface totale : 4 000m²

Vocation: secteur tertiaire, technologie. Des Plateaux spécifiques disposant d'une animalerie sont destinés à la recherche dans les domaines des biotechnologies et sciences de la vie.

Entreprises installées :

Ecole de chimie (Université Haute Alsace), Auphis (restaurant), Dubernard SARL (sécurité incendie).

LE QUARTIER DES ENTREPRENEURS (La Fabrique)

Localisation : Parc de la Mer Rouge

130, rue de la Mer Rouge – 68 200 Mulhouse

Gestionnaire : SOGEQUARE - **Contact :** 03 89 28 32 32

Surface totale : 1000m²

Vocation : secteur tertiaire.

Entreprises installées : 7 entreprises installées actuellement (location de sites web, conseil emploi, communication...)

LE VILLAGE ARTISANAL DU DROUOT

Localisation : Quartier du Drouot

2, rue des Flandres – 68 100 Mulhouse

Propriétaire : M2A

Gestionnaire : SERM – **Contact :** Guy BACH , Tél : 03 89 43 99 35

Surface totale : 8 255m² d'ateliers et de bureaux

Vocation: secteur tertiaire et artisanat

Entreprises installées :

Geoconnectics, Beton Sciage, Alsace Transport, Alsacom Industrie, Com' à l'atelier, Cyclocity, AMD EURL, CFAI, Onet SARL; Elektron Service, DEB Montage, Isoceka, Arsea, SP Confort SARL, Cirav France, Avenir Formation, Almafил, Geotech Industries.

**LES HOTELS
D'ENTREPRISES
(SUITE)**

LE VILLAGE D'ENTREPRISES DU PARC DES COLLINES

Localisation : Zone Franche Urbaine – Quartier des Coteaux
Rue Victor Schloecher – 68 200 Mulhouse

Propriétaire : M2A

Gestionnaire : SERM – Contact : Guy BACH , Tél : 03 89 43 99 35

Surface totale : 3 572 m²

Vocation: ateliers et bureaux de 161 à 328m²

Entreprises installées :

Viadom Group, Morgen Gardiennage, AZ Imprimerie, AFC Balayage, ARS SARL, Nussbaum Medical, AIS SARL; Guidon Isolation, A ET S SARL, KLT Production, MC Electronique EURL; Fennec SAS.

LE VILLAGE INDUSTRIEL DE LA FONDERIE

Localisation : Quartier Porte du Miroir

Rue de la Fonderie – 68 100 Mulhouse

Propriétaire : M2A

Gestionnaire : SERM – Contact : Guy BACH , Tél : 03 89 43 99 35

Surface totale : 11 hectares et 75 000m² de bâtiments

Type d'entreprises accueillies : industrie, mécanique, technologie, tertiaire, centre d'appels

Entreprises installées :

Wärstilä France, Mitsubishi Equipment Alsace, Dresser Waukesha

EN PROJET : un nouvel Hôtel d'entreprises sur le site du GIFOP à Brunstatt

Localisation : Brunstatt

Renseignements : CCI

Surface totale : 3 700m²

Vocation : entreprises artisanales et du secteur tertiaire

Entreprises installées : nd

EN PROJET: un nouvel Hôtel d'entreprises sur le site de DMC à Mulhouse

Localisation : Quartier Brustlein

Propriétaire : M2A

Gestionnaire : SERM

Surface totale : nd

Vocation : nd

Entreprises installées : nd

Vous souhaitez domicilier votre activité dans le Pays de la Région Mulhousienne ?

LES CENTRES D'AFFAIRES

L'objectif des Centres d'affaires est de conclure avec les entreprises des contrats de domiciliation en mettant à leur disposition différents services : boîte aux lettres, secrétariat, permanences téléphoniques, location de bureaux et de salles de réunion. Le contrat de domiciliation est réglementé par le décret du 5 décembre 1985. Il doit être conclu pour au moins 3 mois, renouvelable par tacite reconduction.

ALTES – ALSACE TELESERVICES

55, rue Marc Séguin – 68 100 Mulhouse
www.altes-teleservices.com
 Tél : 03 89 60 89 60

Domiciliation, Bureau et salle de réunion à la journée, location bureaux moyen et long terme, moyens partagés, secrétariat & travaux administratifs, Permanence téléphonique personnalisée, Assistance & conseils. Français, allemand et anglais

EUROPE TELESERVICES EUTEL

193, Tour de l'Europe, 3, Bd de l'Europe – 68 100 Mulhouse
www.eutel.fr
 Tél : 03 89 35 30 50

Services de domiciliation, de secrétariat et de location de bureaux et de salles de réunion.

Le CCAN (CENTRE DE CREATION D'ACTIVITES NOUVELLES)

Propriétaire : M2A
 Gestionnaire : Sogequare, le quartier des entrepreneurs
 Aire de la Thur, route de Guebwiller – 68 840 Pulversheim
www.quartier-des-entrepreneurs.com
 Tél : 03 89 28 32 32

Le Services de domiciliation, de secrétariat, de location de bureaux, de salles de réunion et d'ateliers jusqu'à 500m².

ESPACE EUROPEEN DE SERVICES

Tour de l'Europe – 3, Boulevard de l'Europe – 68100 Mulhouse
www.adressesetservices.com
 Tél : 03 89 66 91 90

Services de domiciliation, de formation, de secrétariat et de mise à disposition de bureaux.

Vous recherchez un local et un soutien au développement de votre activité ?

LES PEPINIERS D'ENTREPRISES

Une pépinière d'entreprises apporte un soutien à des créateurs ou à de jeunes entreprises en les hébergeant dans ses locaux et en leur offrant une série de services (conseils, formations, etc.)

LE TECHNOPOLE

Propriétaire : Ville de Mulhouse
 40, rue Marc Seguin - B.P.2118 – 68 060 Mulhouse Cedex
www.technopole-mulhouse.com
 Tél: 03 89 32 76 76

Epaule des porteurs de projets innovants (NTIC, biotechnologies, etc.) et propose la location précaire de 900 m² de bureaux aux entreprises technologiques, pour deux années.

Pour certaines activités particulières : Vous souhaitez être hébergé pour tester votre activité ou la développer ?

LES COOPERATIVES D'ACTIVITE ET D'EMPLOI (CAE)

Les CAE sont des entreprises coopératives qui proposent un cadre juridique, économique, social et humain à toute personne souhaitant développer son activité tout en bénéficiant de l'effet réseau et de collaborations professionnelles au sein de la CAE.

ARTENREEL

21, route du Neuhof – 67 100 Strasbourg
www.artenreel.com
Tél : 03 88 44 50 99

CAE pour les métiers artistiques et culturels.

COOPENATES

21, route du Neuhof – 67 100 Strasbourg
www.coopenates.com
Tél : 03 88 44 50 99

CAE pour les métiers des Services à la Personne concernés par l'agrément simple.

ANTIGONE

48, rue Franklin – 68200 Mulhouse
Tél : 03 89 36 07 94

CAE pour les services, l'artisanat, métiers du bien-être.

LE CARREAU DES METIERS D'ART

LE CARREAU DES METIERS D'ART

rue de la Mine Max - 68120 Richwiller
www.lecarreau.fr
tel : 03 89 55 62 55

Association qui emploie de jeunes artisans d'art qualifiés. Cette structure leur permet de perfectionner leur savoir-faire tout en apprenant les notions de gestion d'un atelier d'art. Une boutique présente à la vente, les objets haut de gamme créés dans les différents ateliers (ébénisterie, vitrail, couture, mosaïque, reliure, tapisserie d'ameublement).

LES SOCIETES DE PORTAGE SALARIAL

La société de portage salarial fournit à des travailleurs indépendants un cadre d'entreprise remplissant les obligations légales, en échange d'un pourcentage des gains obtenus par ces travailleurs indépendants.

SYNDICATS PROFESSIONNELS DU PORTAGE SALARIAL

De nombreuses sociétés de portage salarial existent sur le territoire du Pays de la Région Mulhousienne. Elles sont spécialisées dans des activités précises. Pour les connaître, vous pouvez notamment vous adresser aux syndicats professionnels :

Fédération Nationale du Portage Salarial. – FeNPS

149 avenue du Maine 75014 PARIS
www.fenps.fr

Syndicat National des Entreprises de Portage Salarial – SNEPS

1 Avenue Hélène Boucher, 93123 La Courneuve
www.portagesalarial.org

Union des Entreprises de Portage Spécialisées. – UNEPS

Tour de l'Horloge - 4, place Louis Armand - 75012 PARIS
www.uneps.org

PARTIE 3 LES ORGANISMES D'ACCOMPAGNEMENT POUR FACILITER VOTRE IMPLANTATION DANS LE PAYS DE LA REGION MULHOUSIENNE

Certaines structures d'accompagnement offrent des services complémentaires à la recherche d'une solution immobilière pour les entreprises. Elles peuvent vous accompagner sur votre parcours d'implantation dans le Pays de la Région Mulhousienne. Les services qu'elles pourront vous apporter, de même que leur fine connaissance du territoire et de ses acteurs faciliteront vos démarches.

AGENCES DE DEVELOPPEMENT

COMITE D'ACTION ECONOMIQUE DU HAUT RHIN (CAHR)

68, rue Jean Monnet – 68 200 Mulhouse
www.alsace-cahr.com
 Tél : 03 89 60 30 68

Le Comité d'Action Economique du Haut Rhin (CAHR) a pour objectif de favoriser les implantations d'entreprises dans le Haut Rhin. Dans cette optique, il met sur son site, à disposition du public, certaines offres immobilières et foncières pour des activités tertiaires, industrielles ou de logistique.

ALSACE INTERNATIONAL

Château Kiener – 24, rue de Verdun – 68 000 Colmar
www.alsace-international.eu
 tél. 03 89 20 62 68

Alsace International est l'agence de développement économique de l'Alsace à l'International. Parmi ses activités, elle conseille et accompagne les entreprises étrangères souhaitant s'installer dans la Région.

AGENCE D'URBANISME

AGENCE D'URBANISME DE LA REGION MULHOUSIENNE

33, Grand'Rue – 68 100 Mulhouse
www.aurm.org
 Tél : 03 89 45 90 00

L'Agence d'Urbanisme met à la disposition du public, une série d'informations et d'études relatives au développement économique et urbanistique de la Région Mulhousienne (Habitat, déplacements, politique de la ville, etc.).

CHAMBRES CONSULAIRES

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU HAUT RHIN

11 Rue Jean Mermoz - BP 38 - 68 127 Sainte-Croix-En-Plaine
www.haut-rhin.chambagri.fr
 Tél: 03.89.20.97.00

La Chambre d'Agriculture d'Alsace propose un accompagnement aux personnes souhaitant créer, reprendre ou développer une activité agricole.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SUD ALSACE MULHOUSE

8 rue du 17 Novembre - BP 1088 – 68 051 Mulhouse Cedex
www.mulhouse.cci.fr
 Tél. 03 89 66 71 71

La Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse aux personnes souhaitant créer, reprendre ou développer ses activités commerciales ou industrielles.

**CHAMBRES
CONSULAIRES
(SUITE)**

CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE

12, boulevard de l'Europe – BP 3007 - 68 061 Mulhouse Cedex
www.cm-alsace.fr
 Tél : 03 89 46 89 00

La Chambre de Métiers d'Alsace propose une large palette de services d'information, de formation et de conseils (dont une bourse d'opportunités de fonds à reprendre) à toute personne souhaitant créer, reprendre ou développer ses activités artisanales.

**MAISON DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION**

**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DE LA REGION
MULHOUSIENNE**

1, rue de Bretagne – 68 100 Mulhouse
www.mef-mulhouse.fr
 Tél : 03 89 54 40 01

Sur le site internet de la Maison de l'Emploi et de la Formation, les entrepreneurs souhaitant s'installer ou se développer dans le Pays de la Région Mulhousienne trouveront :

- un livret du créateur / repreneur d'entreprise, qui présente sous forme synthétique l'ensemble des structures intervenant dans l'accompagnement et le financement des projets de création et reprise d'entreprises
- un calendrier des manifestations sur la création d'entreprises
- des documents et informations diverses concernant le territoire, les dispositifs en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle.
- Un répertoire de locaux commerciaux vacants situés dans les quartiers « politique de la ville » de Mulhouse.

PARTIE 4 QUELQUES DEFINITIONS POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Centres d'affaires, hôtels d'entreprises, pépinières, coopératives d'activités et d'emploi, sociétés de portage salarial,... Les solutions d'hébergement ne manquent pas pour les entreprises souhaitant s'implanter ou se développer dans le Pays de la Région Mulhousienne.

Reste cependant à identifier clairement les différences entre ces dispositifs. Les quelques définitions ci-dessous vous permettront de clarifier certaines notions pour vous guider au mieux dans votre choix.

Les hôtels d'entreprises

Un Hôtel d'Entreprises est une structure d'hébergement d'entreprises, louant des locaux et proposant des services mutualisés annexes à des entreprises indépendantes les unes des autres, appartenant à la catégorie de l'offre classique d'immobilier d'entreprises.

Les entreprises de domiciliation ou les centres d'affaire

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, Sud Alsace Mulhouse

L'objectif des Centres d'affaires est de conclure avec les entreprises des contrats de domiciliation en mettant à leur disposition différents services :

- boîte aux lettres, secrétariat, permanences téléphoniques
- location de bureaux, de salles

Le contrat de domiciliation est réglementé par le décret du 5 décembre 1985. Il doit être conclu pour au moins 3 mois, renouvelable par tacite reconduction.

Les obligations du domiciliataire sont :

- être immatriculé au registre du commerce ou au répertoire des Métiers
- mettre à la disposition de la personne domiciliée des locaux permettant une réunion régulière des organes de direction et les services nécessaires à la tenue, à la conservation et à la consultation des livres, registres et documents obligatoires
- informer le greffier du tribunal en cas de cessation de domiciliation dans ses locaux

Les obligations de la personne domiciliée sont :

- s'engager à utiliser effectivement et exclusivement les locaux comme siège de l'entreprise,
- informer le domiciliataire de toute modification concernant son activité,
- lui déclarer tout changement (domicile personnel, forme juridique, objet, etc.)
- lui donner mandat de recevoir en son nom toute notification.

Les pépinières d'entreprises

Source : Elan

Une pépinière d'entreprises est un organisme qui apporte un soutien à certains types de créateurs ou de jeunes entreprises en leur proposant une solution d'hébergement dans des locaux modernes, fonctionnels et adaptés à leurs besoins moyennant un loyer à des conditions avantageuses pour une durée pouvant aller jusqu'à 23 mois.

La mise à disposition du local est complétée par une série de services :

- des conseils (juridiques, de gestion, etc.)
- des formations et autres animations
- des services de secrétariat partagés par l'ensemble des entreprises hébergées par la pépinière,
- la mise à disposition de salles de réunion et d'équipement divers (reprographie, rétroprojecteur, machine à café, etc.).

Chaque pépinière a ses propres critères pour sélectionner les entreprises hébergées.

Résider en pépinière permet de limiter les frais fixes et de transformer certaines charges fixes en charges variables (ex. : coût des photocopies payées à l'unité au lieu d'acquérir un photocopieur).

Les couveuses, les coopératives d'activités et d'emplois, et les sociétés de portage salarial

	COUVEUSE	COOPERATIVE D'ACTIVITE ET D'EMPLOI	SOCIETE DE PORTAGE SALARIAL
Définition	<p>Une couveuse d'activités et d'entreprises est une association ou une coopérative dont l'objet est l'hébergement juridique d'activités développées par les porteurs de projet et l'apprentissage du métier de chef d'entreprise. Elle accueille des entrepreneurs à l'essai, qui souhaitent tester leur activité et vérifier s'ils ont les capacités pour diriger une entreprise.</p>	<p>Les CAE sont des entreprises coopératives régies par le principe « une personne = une voix » qui proposent un cadre juridique, économique, social et humain à toute personne souhaitant développer son activité tout en bénéficiant de l'effet réseau et de collaborations professionnelles au sein de la CAE. Le porteur de projet est accompagné dans ses premières démarches, devient entrepreneur salarié pendant sa période de test du marché. Dans un troisième temps, il peut s'il le souhaite choisir le statut d'entrepreneur associé et participer activement au développement et au fonctionnement de la CAE.</p>	<p>La société de portage salarial fournit à des travailleurs indépendants un cadre d'entreprise remplissant les obligations légales (fiscales, administratives et sociales), en échange d'un pourcentage des gains obtenus par ce travailleur indépendant. Par sa fonction économique, la Société de portage revêt un rôle d'intermédiaire. Elle établit une relation triangulaire avec l'entreprise cliente et le consultant salarié.</p>

	COUVEUSE	COOPERATIVE D'ACTIVITE ET D'EMPLOI	SOCIETE DE PORTAGE SALARIAL
Cadre juridique	Association ou coopérative	SCOP	SARL ou SA
Objectif	Accompagner des créateurs d'entreprise et leur permettre de tester leur projet en grandeur réelle	Accompagner des créateurs d'activités et leur permettre de tester, créer et développer leur projet dans un cadre salarié et coopératif	Proposer un hébergement légal à des professionnels pour l'exercice de leur activité
Public concerné	Tout porteur de projet	Tout porteur de projet	Tout professionnel
Dénomination	Entrepreneurs à l'essai	Entrepreneurs salariés et entrepreneurs salariés associés	Consultants salariés
Activités concernées	Activités artisanales, commerciales et de services, sauf professions réglementées. Pas de commerce sédentaire.	Activités artisanales, commerciales et de services, sauf professions réglementées. Pas de commerces sédentaires.	Métiers du conseil et de la formation (sauf professions réglementées).
Pré-requis	Avoir une idée ou un projet de création d'entreprise validé.	Avoir un projet de création de son emploi et maîtriser la production du bien ou du service à créer	Avoir une ou plusieurs missions en adéquation avec les métiers de la société de portage
Mode d'entrée	Comité d'admission, Signature d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE), avec objectifs qualitatifs et quantitatifs	Accueil-diagnostic et signature d'une convention d'accompagnement	Vérification de compétences du professionnel
Droits sociaux	Maintien des allocations chômage et/ou des minimas sociaux pendant la durée du CAPE, jusqu'à la création de l'entreprise.	Maintien des allocations chômage et/ou des minimas sociaux pendant les phases d'entrepreneur accompagné et d'entrepreneur salarié	Maintien des allocations de chômage en fonction du temps mensuel travaillé
Type de contrat	CAPE	CDI	CDI ou CDD
Durée de l'accompagnement ou de l'hébergement	Durée légale du CAPE : 12 mois (renouvelable 2 fois)	<u>Phase d'entrepreneur salarié :</u> La durée se définit par rapport à l'autonomie de l'entrepreneur et à la viabilité du projet. <u>Phase d'entrepreneur associé :</u> Durée indéfinie	Variable en fonction des missions
Participation aux frais de la structure	Variable selon les couveuses (de 0 à 5% du CA)	10% du CA	De 3% à 15% du CA
Hébergement juridique	Oui (n° de Siret)	Oui (n° de Siret)	Oui (n° de Siret)
Hébergement physique	Non	Non	Non
Suites de la phase du test	→ Soit création d'entreprise hors de la couveuse, → Soit arrêt du projet	→ Soit création d'entreprise hors de la CAE, → Soit développement de l'entreprise au sein de la CAE (statut d'entrepreneur salarié associé), → Soit arrêt du projet.	→ Soit création d'entreprise hors de la société de portage, → Soit développement de l'activité au sein de la société de portage, → Soit arrêt de l'activité.

Source : Les repères de l'AVISE - Coopératives d'activités et d'emploi, Couveruses, Sociétés de Portage Salarial : des opportunités pour tester, développer ou exercer son activité – Janvier 2008